

Télévision.....

PROBLEMES DE RECEPTION. Depuis mi-novembre, vous êtes nombreux à avoir été privés de la réception de plusieurs chaînes (TF1, TMC, TFX, NRJ 12, LCP/Public Sénat) en raison du déplacement de l'émetteur du pylône de la Motte sur celui de La Demie. Certains d'entre vous ont fait appel à un antenniste et ont dû régler une facture pour une situation à laquelle vous êtes étrangers. Sur proposition de notre maire, Philippe Combrousse, une motion a été prise par les élus communautaires, en décembre. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a fait la sourde oreille à nos demandes de rétablir une situation d'égalité pour tous. C'est pourquoi la CAV a missionné son avocate pour saisir la justice.



Environnement.....

FLEURISSEMENT. Habituellement récompensés lors de la cérémonie des vœux, les lauréats du concours du fleurissement 2020 ont reçu en cette année de crise sanitaire, la visite des membres de la commission « Fleurissement », animée par l'adjoint au maire, Eric Sigoillot.

Ceux-ci ont procédé à une remise des prix en porte à porte.

Plusieurs Montinois ont été distingués :

Maison très visible de la rue ou décor floral installé en bordure de voie publique : Evelyne et Etienne Mariotte ; Emmanuelle Binda et Jacques Nather ; Valérie Sube.

Fenêtres, murs, balcons, terrasses : Yvette et Pierre Bastien ; Mireille et Jean-Pierre Terreaux ; Ghislaine et Mariel Orriols.

Aménagements associant bois, végétaux, minéraux : Jonathan Beaufour et Laétitia Campenet ; Carole et Maxime Weingand ; Béatrice Baise.

Jardins familiaux : Association « Patrimoine et Mémoire ».



Environnement (suite).....



ILLUMINATIONS. Beaucoup de Montinois ont rivalisé de talents pour les fêtes de fin d'année 2020. Les membres de la commission « Animations » ont retenu un circuit sans classement des plus belles réalisations.

Henri Larrère, François Marie, Bernard Pasteur, Liliane Sage, Nadia Henry, Nicolas Delagoutte, Victorine Fournier, Christian Pichot, Christophe Gay, Lucien Bedez, Danielle Spilers, Auguste Marquès ont été récompensés le samedi 6 mars devant la mairie.

Animation.....

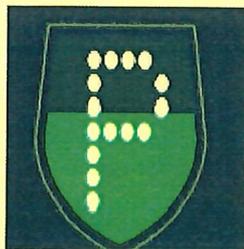


PLANTATIONS. L'association « Patrimoine et Mémoire » vous invite à participer à l'aménagement du « Jardin Magique ». Pour cela, réservez quelques boutures, plants ou végétaux que vous souhaitez offrir pour agrémenter ce lieu champêtre qui invite à la convivialité. Ensuite vous n'aurez plus qu'à venir le contempler et vous y ressourcer.

Contact tél : 06.08.58.64.16.

Mail : patrimoine.memoire70@gmail.com

Communication.....



PANNEAU POCKET. Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a choisi l'application Panneau Pocket. Toute l'actualité de la commune, les événements, les informations de coupures réseaux, etc.... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger l'application sur votre téléphone portable, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer = 100 % anonyme

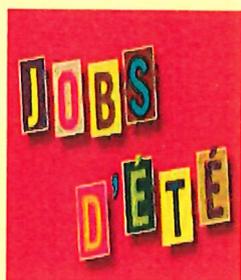
Jeunesse.....

TRANSPORTS. Suite à l'enquête réalisée auprès des collégiens et lycéens, avec le concours de la CAV, Vbus a édité un flyer informatif, annexé à ces Infos Express, pour faciliter leurs déplacements pour les loisirs.



Le transport les achemine à des heures définies lors de la réservation à l'arrêt République à Vesoul ou au Pôle Multimodal, où ils peuvent bénéficier de toutes les correspondances du réseau Vbus pour se rendre à leur destination finale.

Le réseau Vbus propose une offre riche à destination du jeune public : centre-ville, zone de loisirs des Haberges avec le cinéma, les restaurants, le bowling, la zone commerciale de l'Oasis, la maison des Associations...



EMPLOIS. En juillet - août, la commune offre la possibilité à des jeunes Montinois en cursus scolaire ou universitaire, de pouvoir travailler durant les vacances (31h/semaine). Conditions : habiter la commune et être âgé de 18 ans. Seront pris en priorité les jeunes n'ayant pas encore exercé de jobs d'été au cours des années écoulées. Les candidats doivent adresser un courrier à la mairie avant le 10 avril.

Artisan.....



CLIMATISATION-CHAUFFAGE-POMPE À CHALEUR.

M. Nicolas Boutet (ENERGIES SAONNOISES), domicilié sur la commune se tient à votre disposition. Vous pouvez le contacter au 03.84.30.30.13.

Ordures Ménagères.....



COLLECTE. Au cas où les bacs ne seraient pas relevés aux dates prévues (conditions météo par exemple), ils seront collectés le lendemain.

Faits divers.....



INCIVILITES. Des actes d'incivilités ont été constatés au stade et à ses abords (feux d'artifice, barbecue, ...). Pour rappel, le stade n'est accessible que pour les disciplines sportives afférentes à ce lieu. Toute autre activité doit faire l'objet d'une autorisation à demander à la mairie. La gendarmerie a été avisée.

La gendarmerie communique.....

NUISANCES SONORES – INCIVILITES – DEMARCHEURS – VEHICULES SUSPECTS. N'hésitez pas : Ayez le réflexe d'appeler le 17. Avec un téléphone portable, suivant votre situation sur la commune, il se peut que votre interlocuteur soit le commissariat de Vesoul et doive transférer votre appel à la gendarmerie ; avec un poste fixe : pas de problème. Dans tous les cas, ne pas raccrocher et attendre que l'opérateur vous réponde. Celui-ci est en train de traiter un appel en cours.



Pour information, seule la gendarmerie peut intervenir au domicile des particuliers et se chargera alors de contacter un élu si nécessaire.

DECHETS VERTS. « Nous constatons sur le ressort de la Compagnie de Vesoul une augmentation du nombre d'interventions pour des départs de feux suite à une pratique d'écobuage. Il est rappelé avec l'arrivée des beaux jours que le brûlage des déchets verts est formellement interdit.

En cas de fait constaté, le contrevenant s'expose à une amende de 135 €, majorée si besoin à 375 € ».

Bien vivre ensemble



TELEPHONE. 06.46.58.30.81 : Numéro de téléphone pour pouvoir alerter rapidement un représentant de la commune en cas de besoin urgent.

En cas de nuisances sonores, incivilités, démarcheurs, véhicules suspects : appelez le 17.

Bienvenue.....



NOUVEAUX HABITANTS. Vous venez de vous installer à Montigny-lès-Vesoul, pensez à le signaler en mairie.

Tél : 03.84.76.54.50. Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

ETAT—CIVIL

CARNET BLEU.

Tylian est né le 20 février au foyer de Caroline Thibert et Florian Garret, demeurant Grand Rue.

Luca est né le 12 novembre. C'est le premier enfant d'Audrey Lenglet et de Vivien Ferry, demeurant à Royans. Il fait la joie de ses grands-parents Véronique Carlet et Eric Brulet, notre directeur d'école, et également le bonheur de ses arrière-grands-parents Odette et Pierre Carlet, ancien adjoint au maire.

La municipalité adresse aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents ses sincères félicitations.

CARNET BLANC.

Evelyne Poircuitte et Etienne Mariotte ont scellé leur union le samedi 6 février, à Montigny-lès-Vesoul. Le couple réside Rue du Tremblois.

La municipalité leur adresse ses meilleurs vœux de bonheur.

Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...

Mairie : Changement d'horaires :

Le secrétariat de mairie est assuré le **lundi de 16h30 à 18h30**, le **mardi de 14h à 15h**, le **vendredi de 8h30 à 12h30** et sur rendez-vous. Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30.



Tél : 03.84.76.54.50

Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

En raison la crise sanitaire et du couvre-feu à 18h, la permanence des élus est suspendue jusqu'à nouvel ordre hors convocation administrative.

Actes d'état civil : Les personnes qui souhaitent établir en mairie un acte de reconnaissance, un dossier de mariage, de PACS ou un parrainage civil sont priées de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie.

Recensement militaire : Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Bibliothèque : Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère sera ouverte, à **titre individuel sur rendez-vous**, le samedi de 10h à 12h, en s'adressant à la mairie. L'accueil est assuré par Annie Lucarz.

www.montigny-les-vesoul.eu

C'est aussi
pour les collégiens
et lycéens !

Vbus dans ta commune

Vbus t'emmène à la gare ou au centre-ville
de Vesoul quand tu veux.

**En correspondance avec toutes les lignes
Vbus de 1 à 9 pour aller faire ce que tu
veux où tu veux**

Départs de Montigny-Lès-Vesoul* :

8h15 - 9h15 - 11h10 - 14h10 - 17h05 - 18h15

Retours de République ou du Pôle Multimodal (gare)*:

8h30 - 10h30 - 11h35 - 13h30 - 16h25 - 17h30 - 18h30

* heures exactes de prise en charge précisées lors de la réservation

**Du lundi au samedi
Toute l'année**



**3 arrêts :
Beauchère,
Tremblois, Mairie**

Choisis ton horaire d'aller
et de retour,
et réserve ta place.
Vbus vient te chercher
et te ramène à l'arrêt
le plus proche de chez toi !

Infos et réservations
au **0 800 09 99 39**

**6 allers et 7 retours
par jour !**

Boutique Mobilité
Pôle Multimodal

0 800 09 99 39

Informations, réservations

www.vbus.fr

Horaires, itinéraires, info trafic, rechargements

1€ le trajet valable 1h
ou 10€ par mois pour
voyager en illimité

vbus